



*: « Je me suis fait tirer dessus par un policier qui jouait avec son arme de service»*

et son compagnon racontent leur incroyable mésaventure. Où l'on voit que la hiérarchie policière reconnaît le comportement inadapté ou illégal, mais se montre particulièrement clément dans la sanction...

« Mai 2011, en début de soirée. Mon compagnon était en train de pêcher et moi je l'accompagnais. Nous étions dans un champ quand c'est arrivé. Dans un premier temps, nous avons entendu des coups de feu au loin. mon compagnon X. est aussi chasseur et nous savons que la chasse n'est plus autorisée à cette période de l'année. X. pensait dans un premier temps que quelqu'un tirait sur des ramiers. Mais vu que les coups de feu étaient loin de nous, on a continué à avancer.

Quelques minutes plus tard, je me souviens d'avoir entendu un coup de feu et un sifflement passé près de moi. J'ai vu la balle traverser le buisson à deux mètres de moi. Très vite, il y a encore eu deux ou trois coups de feu. Les balles étaient encore près de nous, mais je serais incapable de dire où elles ont atterri. Pris de panique, X. et moi avons commencé à courir vers la voiture. Au moment où on a commencé à courir, d'autres coups de feu ont suivi très rapidement.

Nous n'avons pas été touchés, mais nous étions pris de panique. X. a

directement téléphoné à son père et en repartant, nous avons croisé 4 jeunes hommes. L'un des quatre est policier. Il a dans un premier temps nié toute l'histoire. Mais, un de ses copains à avoué.

Par la suite, les policiers sont venus, dont une connaissance du policier qui nous a tiré dessus. Le jeune policier est reparti avec ses copains au commissariat pour leurs dépositions. X. et moi avons été entendus sur place. Le policier qui m'a entendue a minimisé la situation. D'après lui, il ne l'a pas fait exprès et le principal c'est que nous soyons ressortis indemnes de cette mésaventure. Nous avons porté plainte, et nous avons même été entendus par la Procureure du Roi de M., qui nous a pris pour des imbéciles. Elle ne comprenait pas pourquoi on maintenait notre plainte alors qu'on était pas touchés.

Cependant, il faut savoir, que le policier a été transféré à Z. , à 10 km de M.. Et il a eu une réduction de salaire pendant deux mois. Mais, à l'heure actuelle il travaille toujours avec son arme de service. Le policier a également provoqué X. à plusieurs reprises dans une soirée. C'est également pour ça que nous continuons notre plainte car il n'a pas le moindre remord.

L'affaire est toujours en cours et nous avons été entendus une deuxième fois par un membre du Comité P de Bruxelles car la police de M. n'a fait que le strict minimum pour l'enquête. Cela fait presque un an que j'ai été entendue par le Comité P et personne ne veut me donner des nouvelles. Les copains du jeune policier sont considérés comme témoins. Alors qu'ils se sont peut être amusés avec l'arme également. Le policier n'était pas en service ce jour-là. Il a prétendu que la veille, il avait été épuisé par sa garde et qu'il avait oublié de ramener l'arme au commissariat.

Je n'ai pas été agressée physiquement, mais j'ai eu l'impression à chaque instant qu'on nous prenait pour des fous. Nous sommes scandalisés que certains policiers, et la Procureure du Roi de M. minimisent la situation car nous n'avons reçu aucune balle. Il est vrai, nous n'avons pas été touchés, mais si ça avait été le cas, que se serait-il passé ? Les conséquences auraient pu être différentes, mais les faits eux restent les mêmes. Un flic qui appelle ses copains pour aller jouer au pistolet. Sauf que ce n'était pas du plastique. Et que des douilles ont été retrouvées sur le chemin de terre en face du champ où nous étions. Ils disent ne pas nous avoir vu. Mais nous ne le saurons jamais car le flic et ses copains sont allés ensemble au commissariat et ils ont certainement discuté de ce qu'il ne fallait pas dire. Cela restera un mystère jusqu'au bout. Ce que je comprends dans cette histoire, c'est que les loups ne se mangent pas entre eux. »